

Elans verts autour du Coteau

GRANDSON ■ Les Amis du Coteau ont esquissé leur vision d'avenir pour le secteur, et fait suivre leurs propositions au Canton.

«On nous a laissé entendre que ce n'était pas très constructif de dire toujours non à des constructions», signale Mauro Dell'Orefice, membre du comité de l'Association des amis du coteau de Grandson. Dont acte. Au terme de la consultation publique qui s'est achevée récemment à propos de la future affectation du Coteau derrière-les-Remparts, l'entité a soumis sa vision des choses à la Municipalité. Des projections qui comprennent une revitalisation des vergers, un peu de vignes, une zone d'activité pour les enfants, des permacultures ou jardins familiaux et des activités culturelles. L'association songe notamment à des «représentations théâtrales avec une infrastructure légère et provisoire», esquisse Mauro Dell'Orefice.

Pas question, en revanche, pour l'association, de voir trois petites grappes d'immeubles s'implanter là, comme le prévoit une esquisse urbanistique. «Cela dénaturera la vue sur le château, le Coteau et le lieu», soutient Mauro Dell'Orefice. Qu'importe le projet de parking souterrain tout à l'est du secteur, sous la dernière grappe de bâtiments. «Nous ne sommes pas d'accord que le Coteau soit dealé contre un parking»

Retour attendu du Canton

Seulement voilà. Si des places de stationnement ne peuvent pas être enterrées sous le Coteau, elles pourraient l'être sous la place du Château, selon l'Exécutif. «Et ça coûtera bien plus cher», avertit Antonio Vialatte, municipal de l'Urbanisme, qui précise que la collec-



La future affectation de la zone tampon située entre la vieille ville et le nord de la localité divise une partie des Grandsonnois.

Duperrex-a

tivité devra assumer seule cet investissement. «Si on écoute certains opposants, il semble que l'argent n'ait pas beaucoup d'importance. Alors qu'il y a un coût!»

Pour être certains de se faire entendre, Les Amis du Coteau ont fait suivre leurs propositions à la Commune, mais aussi directement au Canton. Celui-ci recevra en tous les cas une compilation de toutes les remarques émises dans le cadre de la consultation publique. La

Municipalité attendra le retour de l'Etat pour pousser plus loin la démarche. «Le Canton nous donnera peut-être des pistes pour savoir dans quel sens aller», poursuit Antonio Vialatte. Il assure que rien n'est encore figé quant à l'élaboration du futur Plan partiel d'affectation du secteur. Et du côté de la Municipalité, «on n'est pas dogmatiques et ouverts à la discussion», assure l'édile.

CAROLINE GEBHARD ■

Publicité

PRIX D'USINE DU 9 AU 19 NOVEMBRE
9h - 20h • 600 m² d'exposition • samedis et DIMANCHES compris

DEPUIS **1986**
a votre service

Cuisines agencées



DEVIS IMMÉDIATS

N'oubliez pas de prendre vos mesures!



STYLROC - DIFFUSION SA

En Chamard 61 • 1442 Montagny-près-Yverdon • Tél. 024 447 40 10 • www.stylroc.ch

Les éco

BAVOIS ■ Une so
l'association Pay
bloquer ce projet

Après le Comi
tance active c
Eole (Crabe)
de l'association inter
Vents contraires à Ba
dans la danse. Une so
citoyens, dont plus d
vient de Bavois, a rejo
Libre Vaud. «Les habit
thérez et Goumoëns-l
plus impactés que ce
vois», précise le secré
de l'association, Jean-M
Sur son site, l'associati
depuis le 2 juillet 2013
création, d'avoir réussi à
construction de 160 éoli
nouvelle qui réjouit Gæ
Oprescu, fondateur du C



Pour l'heure, nul n'est en m
pourraient prendre place da

YVERDON-LES-BAIN Six ans de

Le verdict est tombé. L
rian accusé d'avoir bla
l'argent et trafiqué q
quatre kilos de cocaïne
condamné à six ans de
ferme (lire La Région Nor
dois des 13 et 14 novembr
444 jours qu'il a passés en
tion préventive seront dédui
quels s'ajoutent cinq jours
tentation illicite dans les locaux
gendarmerie à titre de répa
pour tort moral. Il a été rec